

Les contributions des Partenaires

Ces consultations étaient indispensables pour bénéficier des conseils et compétences des hommes et femmes de terrain, responsables d'activités nature, agricoles, forestières, de service public ou d'élus.

La Fédération des Chasseurs de l'Aude a reçu, dans le cadre du S.D.G.C., 4 catégories de partenaires sur les thèmes suivants :

La sécurité à la chasse :

Etaient invités :

- ✿ M. Régis ROUCH : Directeur du SAMU de l'Aude.
- ✿ Mme Anne-Elizabeth AGRECH : Directrice des Services Vétérinaires de l'Aude.
- ✿ Le Colonel BENEDITTINI : Directeur des Services Départementaux d'Incendie et de Secours.
- ✿ Le Colonel QUENELLE : Commandant du Groupement de Gendarmerie de l'Aude et l'un de ses adjoints.
- ✿ M. Michel TOMASELLA : Chef du Service Départemental de Garderie de l'Aude de l'O.N.C.F.S. et l'un de ses agents.
- ✿ Mme Sophie CALMON : Directrice du Laboratoire Vétérinaire de l'Aude était excusée.

Le débat a porté sur :

- ✿ La sécurité générale des chasseurs et des non-chasseurs,
- ✿ Les services de secours après l'accident de chasse,
- ✿ Les chasseurs postés et le tir sur les routes,
- ✿ La réglementation des armes (transport et manipulation),
- ✿ Le constat et contrôle de l'accident,
- ✿ La sécurité sanitaire.

Un travail approfondi a permis de dégager des actions à mettre en place permettant d'assurer une meilleure sécurité générale des chasseurs et non-chasseurs par le port de vêtements voyants, de consignes de manipulation d'armes et de tenue au poste.

Les services de secours ont apporté une large contribution sur l'accident de chasse (premiers gestes de secours, appel d'urgence, localisation, préparation de l'intervention, évacuation et prévention des gestes de désespoir).

La Gendarmerie a expliqué le déroulement des constats et le contrôle de l'accident à partir du gel des lieux, du matériel sur site et des acteurs. Une enquête de type scène de crime avec saisie des armes, munitions, douilles, gibier, etc. est engagée.

Les Services Vétérinaires ont donné des précisions sur l'Arrêté de sécurité sanitaire qui doit mis en œuvre avant la saison prochaine.

Le Service de l'O.N.C.F.S. a contribué largement aux apports et est très présent auprès de la Fédération pour faire appliquer les consignes.

En résumé, tous les partenaires consultés sont prêts à intervenir dans la formation des Chasseurs et Responsables cynégétiques pour modifier les comportements à risques sécuritaires.

Les acteurs professionnels de territoire :

Etaient invités :

- ✿ Mme Kattalin FORTUNE-SANS : représentant M. LANIESSE, Directeur du Parc Naturel Régional de la Narbonnaise.
- ✿ M. David FABRE : représentant M. RAYNAUD, Directeur Départemental de l'O.N.F..
- ✿ M. Jean HERITIER : Directeur de la Chambre d'Agriculture de l'Aude était excusé.
- ✿ M. GUIRAUD : Directeur du Centre Régional de la Propriété Forestière était absent.

Le débat a porté sur les partenariats concernant :

- ✿ Les projets locaux spécifiques à la Chasse avec l'O.N.F. en terme d'aménagement de territoire, de lutte contre les dégâts forestiers. L'O.N.F. est partie prenante et prête à participer avec les organismes de gestion (G.I.C.), etc.,
- ✿ Des projets de partenariat avec le P.N.R. sont déjà en cours plus particulièrement dans des actions d'aménagement de zones humides et programmes Européens avec le G.I.C. des Corbières Maritimes. Le P.N.R. souhaite poursuivre son partenariat dans la protection, l'entretien d'habitats et la gestion de la Faune sauvage avec les Chasseurs,
- ✿ Les partenaires agricoles étant absents ce jour-là, un rendez-vous avec M. CHAMPRIGAUD Alain, Chargé du Pôle territoire à la Chambre d'Agriculture, était prévu afin d'envisager des partenariats possibles avec les Agriculteurs, Eleveurs et Viticulteurs.

La déprise agricole et les problèmes d'installation sont de plus en plus difficiles. Ils sont liés aux difficultés rencontrées par le monde viticole et agricole en général. Ainsi, de nombreuses parcelles anciennement cultivées, vont être disponibles. Les chasseurs et leur groupement (G.I.C. et A.C.C.A.) peuvent participer efficacement à l'entretien d'un territoire par l'implantation de cultures faunistiques, l'ouverture des milieux et l'enherbement de parcelles.

L'objectif prévu concerne l'aménagement du territoire pour la Faune sauvage et l'apport agronomique en prévision de replantations décalées des parcelles.

Il faut signaler l'action remarquable faite par l'A.I.C.A. de St Victor qui a obtenu les Honneurs de la Chasse Laurent Perrier - Groupama avec plusieurs partenaires.

Acteurs et Utilisateurs de la Nature :

Etaient invités sur le thème "La cohabitation - une nécessité" :

- ✿ Mme Eliane PECH du Comité de Randonnée Pédestre et sport de nature, représentait les marcheurs, les randonneurs et les cavaliers.
- ✿ M. Tristan GUILLOSSON et M. Henri-Pierre ROCHE (Directeur de la L.P.O.) représentaient les naturalistes.
- ✿ Mme Jeanne PICARD représentante de la Randonnée équestre était absente.
- ✿ Mme la Présidente d'Aude claire était absente.
- ✿ M. Hubert BEAUBOIS : Fédération Française du Cyclisme était absent.
- ✿ M. René FREMY : Fédération Française du Cyclotourisme était absent.
- ✿ M. Jean GOMEZ représentant les sports motorisés était excusé.

La discussion animée et sereine a porté sur :

- ✿ L'utilisation de l'espace,
- ✿ L'aménagement du territoire,
- ✿ Les partenariats,
- ✿ La sécurité pour tous,
- ✿ La conduite d'actions en commun sur des projets identifiés spécifiques.

L'éthique de la Chasse a été évoquée à travers l'information et la communication pour tous et par tous.

En conclusion, ces échanges très fructueux ont permis d'abonder le contenu du Schéma dans ses axes de progrès. Ils laissent à penser qu'une collaboration efficace peut être envisagée à très court terme.

Les Responsables politiques consultés individuellement :

- ✿ M. Raymond COURRIERE - Président des Maires a renouvelé son attachement à la Chasse et aux Chasseurs Audois. Il se félicite de la mise en œuvre de ce Schéma Départemental de Gestion Cynégétique.
- ✿ M. Marcel RAINAUD - Président du Conseil Général rappelle son soutien à la Fédération des Chasseurs de l'Aude et aux Chasseurs qui, par leur action, participent à la gestion et à la conservation du Patrimoine Audois. Il nous a assuré de son appui pour la réalisation de ce Schéma et du grand intérêt qu'il porte à la Chasse et à ses hommes. Il souhaite maintenir et encourager sur notre département, cette chasse dans le respect de son éthique et de sa culture.
- ✿ M. Eric ANDRIEU - Vice-Président du Conseil Régional est particulièrement à l'écoute des Chasseurs et la F.D.C.A. qu'il encourage à travers les aides aux cultures faunistiques, au S.D.G.C. et à toutes formes d'actions en leurs faveurs. Il demande au Monde de la Chasse de s'impliquer davantage dans l'aménagement du territoire. Il souhaite positiver l'action des Chasseurs dans l'économie rurale.

- ✿ M. Jacques BASCOU - Député de l'Aude et homme de terrain, s'est toujours présenté comme un défenseur de la Chasse dans son aspect culturel social, sportif et traditionnel. Comme ses collègues Députés de l'Aude, il tient à ce que la Chasse occupe toute sa place dans la société d'aujourd'hui. Il nous assure de tout son dévouement.

Contribution juridique :

- ✿ Nous remercions très sincèrement Maître Charles LAGIER, Avocat Conseil de la Fédération Nationale des Chasseurs de sa contribution sur les orientations juridiques et réglementaires consignées dans les dossiers prioritaires du Schéma Départemental de Gestion Cynégétique de l'AUDE.

Consultant :

- ✿ La coordination de la rédaction du Schéma Départemental de Gestion Cynégétique a été réalisée par Claude RABASSE.

*et tout particulièrement,
un grand Merci à
Claudine & Alexis.*